



- La Lettre de la - SECTION SYNDICALE GROUPE GFI

Délégués syndicaux

Alina TORTOCHAUT Délégué Syndical central

- Monique OBLET (*Industrie*) - Mireille DE VOLDER (*Méditerranée*) -
- Alain GUILLOU (*Ouest*) - Olivier YERLE (*Progiciels*) -
Benoît WENK (*EST*) - Pierre ROI (*GFI EUVOXA*) -

- Section syndicale **CFE-CGC** Groupe GFI -
bureau 603, 199 rue Championnet 75018 PARIS
- Mail : cgcgfi@free.fr - tél : 01 44 85 88 92
(répondeur si absent) - Site WEB : www.fieci-cgc.org

Numéro 110 - 15 septembre 2008

Politique salariale (3) : la Direction au pied du mur !

11 septembre 2008 : rentrée syndicale tardive dans l'UES GFI Informatique. Pourtant prévue de longue date au 4 septembre, la Direction a repoussé la réunion, sans la moindre justification. Mauvais signe

Dans son cartable, un devoir de vacances : ses propositions en matière de salaires pour 2008. Principale mesure :

« augmenter 44% de la population de l'UES

avec une moyenne d'augmentation de 5,5% pour les personnes concernées. »

Vous en conviendrez, c'est une bien étrange et inquiétante politique salariale : le montant total distribué au titre des augmentations de salaires est inconnu, 56% de l'effectif en sont exclus sans ménagement, la proportion de ceux qui en bénéficieront est réduite de 6 points par rapport à 2007 (500 salariés de plus ne seront pas augmentés !) et le taux moyen d'augmentation baisse de plus de 8%!

Mais il y a plus grave : la Direction reste arc-boutée sur le dogme du « **tout individuel** » et fait preuve d'autisme face à la revendication de la CFE-CGC, **désormais partagée par toutes les Organisations Syndicales de l'UES GFI, d'instaurer une « politique salariale mixte » composée d'un socle d'augmentation de Groupe et d'un étage d'augmentations individuelles !**

La CGT et SUD Groupe GFI allant jusqu'à reconnaître leur erreur de s'être opposées à la mise en place de l'accord salarial d'octobre 2006 qui jetait les bases d'une telle politique : les salariés concernés s'en souviennent encore et ne leur disent pas merci !

Au niveau du secteur professionnel des SSII, une majorité de salariés des plus grandes entreprises, parmi lesquelles CAP GEMINI, ATOS et IBM, **réclame aussi le retour de ce type de politique salariale.**

Au niveau national, l'enquête annuelle de la CFE-CGC sur les salaires vient d'être publiée (www.cfecgc.org) : dans un contexte d'inflation qui dérape, **les cadres réclament désormais « plus d'augmentations collectives » !** L'individualisation des salaires a généré de très fortes inégalités et a surtout été favorable aux plus hautes rémunérations (« Les Echos » du 15/09/2008).

Pour toutes ces raisons, la Direction de GFI, du fait de son entêtement à maintenir à tout crin une politique salariale qui engendre de grandes inégalités, prend-t-elle la mesure du risque qu'elle fait courir à l'Entreprise en opposant les établissements les uns aux autres ?

D'un côté, ceux qu'on « chouchoute » : le NORD (80% de salariés augmentés en 2007), l'OUEST (71%), Rhône Alpes (79%) ...et puis les autres : l'EST(53%), la MEDITERRANEE(59%), Progiciels(57%), IDF (57%), et enfin **ceux qu'on laisse carrément de côté : INDUSTRIE(42%), TOULOUSE(47%), NEMAUSIC(38%).**

80% des salariés du NORD auraient du « mérite » mais seulement 42% de ceux de l'établissement INDUSTRIE ! Allons, qui peut le croire ?

Et quand, en plus, la Direction construit des équipes « mosaïques » avec des salariés provenant de sociétés aux statuts très disparates, c'est une raison de plus pour que les uns se dressent contre les autres. Conséquence ? **Un risque accru de dislocation sociale et une probable baisse de performance...**

Il serait temps que la Direction fasse la preuve de son réel « attachement » à tous ceux qui sont « le moteur de la croissance et de la réussite de notre Groupe » et sur la « motivation » desquels « elle compte. » (cf J TORDJMAN journal interne de juillet 2008). **La mise en place d'une politique salariale pérenne qui, chaque année, ne laisserait personne sur le bord de la route, en serait le meilleur témoignage !**

La crise financière qui n'en finit pas, entraîne le pays sur la voie de la récession et oblige à la révision des ambitions : GFI n'y échappe pas et semble désormais limiter les objectifs de son plan 2010 à l'atteinte d'un CA de 1milliard d'Euros...l'objectif de rentabilité initialement affiché (9% en 2010, soit une progression de 50% en 3 ans !) semble avoir fait long feu !

La CFE-CGC est convaincue que c'est l'occasion rêvée pour **infléchir, enfin, la politique salariale en vigueur depuis des temps immémoriaux !** Une telle décision doit être prise très rapidement : en effet, il se murmure (cf « La Vie Financière » du 5 septembre 2008) qu'APAX pourrait bien se renforcer à bon prix dans le capital de GFI...Une OPA par APAX serait-elle en préparation ?

Face à une telle perspective, c'est maintenant qu'il faut agir, et vite !

La Direction est au pied du mur, mais si elle n'y prenait garde, elle pourrait très rapidement se trouver dos au mur

La CFE-CGC

--- La Lettre de la ---
SECTION SYNDICALE GROUPE GFI

125 = 125 ... mais... 128 = 128 !

Vous l'aurez remarqué comme nous : le communiqué de presse présentant les résultats du Groupe à la fin de S1 2008, précise pour ce qui concerne la France :

« le pourcentage de marge opérationnelle courante est en légère baisse passant de 7,1% au 1^{er} semestre 2007 à 6,6% au 1^{er} semestre 2008. L'attribution d'un jour férié supplémentaire aux employés pour le lundi de Pentecôte, les investissements réalisés dans l'activité Solutions, et le recours accru à la sous-traitance expliquent cette légère baisse. »

Tout de même ! Stigmatiser les salariés en les rendant premiers responsables de la baisse de la rentabilité opérationnelle ... et dans le même temps en appeler à leur « motivation » et à leur « attachement au Groupe GFI » ! Maladresse ou cynisme ? La CFE-CGC ne choisira pas, mais l'effet est désastreux !

D'autant que le 1^{er} semestre 2007 comptait 125J ouvrés, (le lundi de Pentecôte étant travaillé), et que le 1^{er} semestre de 2008 avec le lundi de Pentecôte chômé compte également 125J ouvrés : 125 = 125 !

Idem au 2^{ème} semestre : S2 2007 compte 128J ouvrés, comme S2 2008 : 128 = 128 ! Alors les salariés premiers « responsables » de la baisse de la rentabilité ? la Direction n'y va pas un peu fort ?

Frais de trajet domicile-lieu de travail

Au niveau national, la CFE-CGC a exprimé sa position sur les frais de trajet domicile-lieu de travail des salariés et demande :

- **L'extension à tout le territoire** du dispositif d'aide en vigueur en Ile-de-France, soit le remboursement obligatoire, non cotisé, non fiscalisé, aux salariés de 50% de leur carte de transport,

- **La mise en place d'un dispositif équivalent** sur tout le territoire et à toutes les entreprises quand l'utilisation d'un véhicule personnel est le seul moyen de transport raisonnable.

La CFE-CGC sera particulièrement attentive à la prise en compte par les pouvoirs publics du contenu du relevé de discussions élaboré dans l'esprit de la loi du 31 janvier 2007

La nouvelle loi sera examinée le 23 septembre 2008 à l'Assemblée nationale, et marquera une étape majeure dans la prise en charge par les employeurs, d'une partie des frais de trajet : plus de 50% des salariés de l'UES pourraient être concernés !

Compensation à la chute de 50% de la Participation au titre de 2007 : 700K€

La commission de suivi s'est réunie le 18 juillet sur demande de la CFE-CGC.

La CFDT, la CGT, FO et SUD Groupe GFI n'y ont pas envoyé de représentants, pourtant l'enjeu est de taille : il s'agit de ne pas laisser échapper une somme proche de

700K€ !

Après les tergiversations de la Direction sur les modalités de versement aux salariés, il semblerait qu'elle renonce à compenser cette somme par une distribution équivalente d'actions gratuites : dispositif trop compliqué et peu avantageux fiscalement. La commission de suivi se réunit de nouveau le 26 septembre pour statuer sur les modalités définitives de versement aux salariés.

Les jeux de l'été: les réponses ! (cf lettres de juillet et août)

- **Tour de France** des établissements affichant la plus forte proportion de salariés augmentés : quel podium pour 2008 ?

Réponses proposées : c'est le trio NORD/Rhône-Alpes/ OUEST qui revient le plus souvent ! Les chiffres ne seront connus qu'en 2009. Pour le moment la CFE-CGC salue la perspicacité des salariés...

- **Le nombre magique** : il s'agissait de déterminer le nombre moyen d'actions gratuites que la Direction devrait distribuer à chacun pour compenser le manque à gagner de la Participation 2007, divisée par plus que 2 du fait des frais liés à l'OPA et de la restructuration de l'Italie.

Aucune solution au problème posé n'a été trouvée par personne!

En conséquence, la CFE-CGC suggère que la Direction revienne à une solution de bon sens du type de celles qu'elle avait préconisé dès décembre 2007 (cf nos lettres syndicales de fin d'année 2007) et distribue sans délai la compensation promise : complément de Participation, prime exceptionnelle... Pour autant, la CFE-CGC reste bien évidemment favorable à une distribution gratuite d'actions aux salariés ... en supplément !

- **Quizz** : qui a dit quoi ?

A CCE 13/03/08 : « le dividende a augmenté de 10% par rapport à un résultat opérationnel qui a augmenté de 11, c'est assez cohérent. »

Réponse : P DE GIOVANNI, administrateur APAX de GFI ...Souhaitons que l'inverse soit vrai : si d'aventure le résultat opérationnel de GFI diminuait, APAX accepterait-il une réduction des dividendes ? Pour le vérifier ...il suffirait d'augmenter les salaires : + de salaires, moins de résultat opérationnel...donc moins de dividendes ! CQFD.

B « et nous, notre Participation a été divisée par 2 dans les mêmes conditions ! »

Réponse : A TORTOCHAUT, Délégué Syndical Central CFE-CGC

C CCE 30/11/2007 : « je vous propose de rendre liquide l'ARTT : je vous rappelle que j'ai été le 1^{er} à le suggérer, avant M SARKOZY, vous le reconnaîtrez ! »

Réponse : J TORDJMAN. Cependant La CFE-CGC attend toujours la concrétisation de cette proposition, qui semble, selon les informations dont nous disposons, ne pas avoir dépassé le stade de l'intention ...

D CCE 04/10/2006 : « il est important que les gens passent d'une culture d'agence à une culture d'entreprise. »

Réponse : V ROUAIX.

La CFE-CGC reste dubitative sur la réalisation effective de cet objectif, connaissant l'ancrage de certaines baronnies ...

E CE GFI Progiciels 9/07/08 : « l'annonce de votre réorganisation m'a tellement perturbé que j'ai passé le week-end sous ATARAX ! »

NDLR : il fallait lire XANAX et non pas ATARAX !

Réponse : F PROPATO, Délégué Syndical SUD Groupe GFI et Secrétaire adjoint du CCE.

Un exemple à suivre ? La CFE-CGC ne le conseille pas ! Elle aurait d'ailleurs préféré, dans l'intérêt des nombreux salariés également concernés par cette réorganisation, plus de combativité de la part d'un éminent représentant de l'Organisation Syndicale SUD Groupe GFI qui a tout de même recueilli un bon pourcentage des suffrages aux dernières élections de l'UES ! La CFE-CGC propose le traitement substitutif suivant : 2 cuillérées d'APAX, le matin au lever, pendant un mois, à renouveler si nécessaire ! Tonus garanti...!

Plus sérieusement, les élus CFE-CGC ne comptant que sur leur énergie naturelle, ont remis à P CHIARELLI un dossier de 10 pages et 40 questions majeures visant à éclairer les tenants et aboutissants de la présente réorganisation. Ce dossier a également été transmis aux élus dans le but d'un travail collectif des membres du CE. Il est à la disposition des salariés qui souhaiteraient en prendre connaissance.

Dernière minute : les négociations de la branche professionnelle (SYNTEC) ont abouti à une revalorisation du point SYNTEC (fixation des salaires minima) de 3,3% le portant à 19,04€ pour les cadres et à 2,75€ pour les ETAM (la partie fixe augmente de 3,3% à 734€).

La CFE-CGC a signé cet accord de branche le 12 septembre..

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES 2008

AU SERVICE
DE L'ENCADREMENT
D'AUJOURD'HUI
ET DE DEMAIN



www.
toutsurlesprudhommes.com
élections prud'homales :
le 3 décembre 2008